

Image not found or type unknown



## Degats occasionnes par les locataires

Par **Caro92500**, le **10/06/2012** à **16:49**

Bonjour,

Mes locataires sont partis par inadvertance avec le lave vaisselle de l appartement que je leur louais et qui fonctionnait parfaitement. Lorsqu ils l ont rendu celui ci ne marchait plus et m oblige donc a le remplacer. Puis je retenir le cout dunlave vaisselle de remplacement sur leur caution?

D autf part ces mm locataires ont endommage le portail automatique de l immeube lors du demenagement. Ils n ont pas fait de cnstat et ne peuvent donc pas faire jouer l assurance du demenageur qui conteste etre a l origine des degats.

J ai du donc payer 750 euros de reparations puis jeles reintegrer dans les charges locatives?  
Meric pour votre aide

[ Modifier ma question ]